ROUBAIX

LA COURSE DE 48 HEURES

Que dire de cette course où pendant quarante-huit heures un public très nombreux a regardé tourner autour d'une piste et quatre mille fois sept à huit malheureux qui contracteront de cette performance spéciale, de cruelles maladies.

On a crié, tempêté, répandu des flots d'encre contre les courses de taureaux qui gênaient des âmes sensibles, ayant pour les bêtes une sympathie bien excusable, et pas une voix ne s'est encore élevée contre cette contrainte à laquelle se soumettent des hommes vigoureux, des énergies qui s'affirment, dans quel but ? on se le demande vraiment.

Voici les résultats de la 48e heure :

48e heure Stephane 1268 k. 027. Muller 1257 k. 047. — Roll 1410 k. 45. Hanerbein 1077 k. 530. — Smith 1062 k. 650. — Monachon 1008 k. 650. — Habert 975 k. 250.

Garin avait abandonné à la 26e heure, il souffrait de maux d'estomac et le bruit courait en ville qu'il était mort.

Nous avons cru devoir nous abstenir de donner hier les diverses péripéties de cette course qui nous a semblé aussi inintelligente que peu féconde en résultats pratiques.

COURSE PÉDESTRE

La course pédestre Paris-Roubaix a donné Ramogé arrivé à 2 h. 50 temps de la course 42 h. 45. Péquel arrive à 5 h. 12, durée 45 h. 12.

LES CONTRAVENTIONS

La police a dressé hier deux contraventions pour ivresse.

JUBILÉ D'UN TRAVAILLEUR

Hier matin, à onze heures, les porteurs de pain de la Société de consommation, rue Saint-André, ont fêté le jubilé de M. Praxy-Willem, porteur de pain, employé dans la maison depuis vingt-cinq ans. Une médaille d'argent lui a été offerte en souvenir de la fête.

Le Club musical des Vingt a prêté son concours à cette cérémonie.

Un banquet a clôturé cette petite fête intime.

LES MARIAGES

Le citoyen Coutelier, adjoint au maire a procédé hier à l'union de cinquante-sept couples.

Une vive animation a régné toute la matinée sur la Grande-Place et dans les rues environnantes.

LA ROUBAISIENNE

La vaillante société de gymnastique de notre ville, la Roubaisienne, a remporté au concours de St-Etienne les succès suivants :

1er prix de section (couronnée).

1er prix de mouvements spéciaux (mains libres).

1er prix de pyramides.

Les championnats ont été attribués ainsi :

Champion des gymnastes : Vandepute;
Champion des jeux athlétiques : Salomon-Hor.

Les anciens gymnastes, pour célébrer les succès remportés par leurs camarades, se réuniront aujourd'hui mardi à midi, rue de la Gare, au café Ferraille.

MORT SUBITE

Un papetier, M. Emile Bonnier, 60 ans, demeurant à Lille, s'est affaissé subitement, samedi soir, à l'imprimerie Wallays et Nys, rue de la Bonbelle. Malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, il n'a pu être rappelé à la vie. Son décès est attribué à une congestion cérébrale. Le corps a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

CHEMIN D'INTÉRÊT COMMUN N° 143

Par décision du Conseil général, en date du 21 avril 1898, les alignements du chemin d'intérêt commun, n° 143 de Wambrechies à Hem, dans la traverse de Roubaix, entre les rues du Moulin et Dammartin, sont et demeurent fixés conformément aux lignes rouges du plan dressé par le service municipal de Roubaix, le 29 octobre 1897.

Les travaux sont déclarés d'utilité publique. Les parties abandonnées de l'ancien tracé sont déclassées.

RUE HENRY-BOSSUT

Par arrêté préfectoral en date du 13 mai 1898, la rue Henry Bossut est classée dans le réseau des voies publiques municipales de la ville de Roubaix.

Ses alignements et son nivellement sont et demeurent fixes conformément aux indications des plans dressés par M. le directeur du service de la voirie. Toutes les lois et règlements en vigueur y seront applicables.

Le projet, montant à 33,000 fr., adopté par le Conseil municipal dans une précédente délibération pour l'exécution des travaux, est adopté.

Ces travaux feront l'objet d'une contravention.

Les plans des alignements de la rue Henry Bossut seront déposés pendant un mois au secrétariat de la mairie, afin que les intéressés puissent en prendre connaissance.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Veuve Facon-Delescluze, 5 maisons, angle des rues de Lannoy et Lalande :

MM. Varlop, 1 maison, place du Progrès Mlle Jeanne Devys, une maison rue du Luxembourg ; C. Lussier, deux maisons, rue de Menin ; Bruno-Dejonghe, une maison, place du Commerce.

A. Delescluse, une maison, place du Commerce ; H. Delattre, deux maisons, rue des Trente, Remy Vandycke, un atelier, rue de la Balance.

EXONÉRATION DE LA TAXE MILITAIRE

Sont exemptés de la taxe :

1. Les militaires envoyés en congé dans leurs foyers, comme soutiens indispensables de famille, par application de l'article 22 ;

2. Les hommes envoyés en congé pour une cause de dispense autre que celle visée au précédent alinéa et les hommes classés dans les services auxiliaires, lorsqu'ils sont reconnus remplir effectivement les devoirs de soutiens indispensables de famille. (Pour les pièces à produire et les formalités à remplir, s'adresser à la Mairie, Bureau militaire, rue Neuve, au 2e étage).

3. Les hommes renvoyés dans leurs foyers par application de l'article 46 (2e portion du contingent), hauts numéros.

4. Les jeunes gens qui se trouvent, eux et leurs accents du 1er degré, dans un état *d'indigence notoire*. En ce cas, en référer à MM. les contrôleurs des contrôleurs des contributions, à la Mairie (Cour des Pompiers).

ADJUDICATIONS

Le mardi 14 juin 1898, à onze heures du matin, dans l'une des salles de l'hôtel de ville, il sera procédé à l'adjudication des travaux de mise en état de viabilité de la rue Henri-Bossut.

Les devis s'élèvent à la somme de 32,000 francs, y compris celle de 2,407 f. 25 pour dépenses imprévues. Cautionnement à verser : 4,000 fr.

— Le mardi 28 juin, à la même heure et au même endroit, il sera procédé à l'adjudication des travaux de mise en état de viabilité de la rue de Barbieu.

Le devis s'élève à la somme de 15.500 francs y compris celle de 380 fr. 64 pour dépenses imprévues. Cautionnement à verser 5100 francs.

INSPECTION DU TRAVAIL

M. l'inspecteur départemental du travail dans l'industrie à l'honneur d'informer les intéressés que son bureau est ouvert à l'Hôtel-de-Ville (rez-de-chaussée, aile droite) tous les jours de 10 heures à midi, dimanches et jours de fête.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Fédération du Centre. — CHANTILLY. — Organisé chez M. Lepers, place de Croix. — Lâcher, 188 pigeons à 6 h. 20. Vent calme.

1er Delfoly 1 p., 2e Petit 5 p., 3e Dhal 3 p., 4e Duvek 4 p., 5e Machu 4 p., 6e Godfrin 4 p.

7e et 8e Mondet 6 p, 9e Vanbruggel 2 p, 10e Masquelin 2 p, 11e Nys 2 p, 12e Dhal 2 p, 13e Mondet 2 p, 14e et 15e Lapaille 3 p, 16e Dhal 2 p, 17e Lecomte 2 p, 18e Boone 1 p, 19e Bury 1 p, 20e Dessein 1 p.

21e Declercq 1 p, 22e Lapaille 1 p, 23e Destailleurs 1 p.

Le premier pigeon a été constaté à 9 heures 35 m. 55 s. avec une vitesse de 872 m. 51 à la minute et le dernier à 9 h. 50 m. 16 s. avec une vitesse de 814 m. 14 à la minute.

Distribution des prix

Dimanche prochain 5 juin concours sur Chantilly chez M. Félix Mondet, angle des rues Longues-Haies et du Moulins.

Avenir du Tilleul. — CHANTILLY, organisé chez M. Boreze, rue de Lannoy, 106.

Lâcher 426 pigeons à 6 h. 30. Beau calme, convoyeur, M. Simesters.

1er Fiévet 6 p, 2e Delannoy 4 p, 3e Dambrin Camille 1 p, 4e Vienne 1 p, 5e Lietar 1 p h, 6e Jeansonne 2 p. 7e Dambrin Emile h. 8e Denis Farvacque 3 p, 9e Fiévet h.

10e Dambois Camille 1 p, 11e Lamblin 3 p, 12e Boucan 3 p, 13e Tassart 2 p, 14e Denis Achille 2 p, 15e Debruyne Albert H, 16e Dambrin Emile H. Dieyrick 2 p, 18e Devandelaire 1 p, 19e Delsalle, 20e Dutrieux 3 p, 21e Deleroix 2 p, 22e Vancomerbeck 1 p, 23e Motte 1 p.

24e Selosse H, 25e Noel Carlos 1 p, 26e Devers Jules, 27e Lenglet 1, 28e Dedonckers, 29e Marissal 1 p, 30 Selosse 1 p, 31e Fontier, 32e Bus 1 p, 33e Dutrieux 1 p. 34e Dhont, 35e Berté, 36 Bernard H, 37e Courouble 1 p.

37 bis Dambrin Camille 2 p, 38e Desrousseaux H, 39e Deleroix 1 p, 40e Fontier, 41e Debrieck, 42e Debreux, 43e Leroy. Régulateur à M. Fiévet.

Distribution des prix jeudi soir.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 49'07 avec une vitesse de 873 m. 78 et le dernier à 10 h. 05'01" avec une vitesse de 811 m. 85.

Avenir du Tilleul. — CHANTILLY, organisé au siège de la société le « Pigeon Messager », établie chez M. Lemarchant, rue du Tilleul, 158. Lâché 577 pigeons, à 6 h. 40.

1er Dutrieux 1 p, 2e Capart 4 p, 3e Delcroix 6 p, 4e Verstracte 4 p, 5e Senneville 1 p, 6e Marrissal 1 p, 7e Basselet 4 p, 8e Dupriez 1 p, 9e Samail H.

10e Courouble 3 p, 11e Senneville 1 p, 12e Farvacque H, 13e Tassart 1 p, 14e Dutrieux 3 p, 15e Lefebvre 2 p, 16e Dutrieux 1 p, 17e Lamblin 2 p, 18e Leroy Pierre 2 p, 19e Pollart 3 p, 20e Tassart Th. H, 21e Delsalle 1 p, 22e Duforest H, 23e Marrissal H.

24 Delcroix 2 p, 25e D'Haze 1 p, 26e Dorchies 1 p. H., 27e Lietar 1 p, 28e Dambrin Camille 1 p, 29e Delgrange 1 p, 30e Mondet 1 p, 30e Vancheorisse 1 p, 31e Farvaque 1 p, 32e Deffrennes 1 p.

33e Dambrin Emile 1 p, 34e Lefebvre 1 p, 35e Ruffin Willem, 36e Tassart Hubert, 37e Fiévet 3 p, 38e Mondet. 39e Mondet 1 p, 40e Debuyne, 41e Agache.

41e Ruynem, 42e Lagache Georges, 43e Delvoye, 44e Selosse, 45e Derveaux, 46e Cornille. 47e Vankempen, 48e Duvoncheille, 49e Cormoran, 50e Vankempen.

51e Agache Jules, 52e Gilman.

Le premier a été constaté à 9 h. 45 m. 14 s. avec une vitesse de 943 m. 18 à la minute et le dernier à 9 h. 52 m. 20 s. avec une vitesse de 908 m. 52. Distribution des prix mardi soir.

Union Fraternelle. — CLERMONT. — Organisé chez M. Samain, rue de Flandre.

Lâché 280 pigeons à 6 h. 15, beau temps calme par M. Leman convoyeur.

1er prix Hellin, v 3 p, 2e Lefebvre 5 p, 3e Delpierre, 4e Herbeaux 2 p R, 5e Dédenne 2 p.

6e Masquelier 3 p, Verschure h. Vandenbrouck h, 7e Dusoulier 1 p, 8e Lefebvre 1 p, 9e Delbecque 1 p, Verchure h, 10e Lefebvre 3 p, 11e Barbieux 3 p r, 12e Liagre 1 p, 13e Leveugle 2 p r, 14e Lathuys 2 p, 15e Rambaux 1 p, 16e Debouvrie 1 p, 17e Heuls, 1 p.

18e Helten 1 p, 19e Tassart 2 p, 20e Duvillen 1 p, 21e Crémillers 1 p, 22e Deplechin R, 23e Six, 1 p R, 24e Crémillers, 25e Rotur, 26e Vandenbrouck 1 p, 27e Derinde, hors concours.

Distribution des prix jeudi soir.

Union Fédérale. — CHANTILLY. — Organisé par la société le « Pigeon Roux » établie chez M. J.-Bte Baert, rue de la Chaussée.

Lâché 369 pigeons, à 6 heures 15 beau calme par M. Dedoncker, convoyeur.

1er prix Niffle V, 3 p, 2e Bayart 1 p, 3e Losfeldt 3 p, R, 4e Demeulenaere 7 p. R, 5e Maton 1 p, 6e Deyriendt 2 p, 7e Nyts 4 p, 8e Declercq 9e Delrue s p, 10e Lepens 2 p, 11e Depraeter 1 p, 12e Mazure 2 p, R.

13e Losfeldt, 2 p. r, 14e Vandewelde, 2 p., 15e Dolphens, 2 p., 16e Lecomte, 2 p., 17e Godfrin, 2 p., 18e Depraeter, h., 19e Devos, 1 p., 20e Carrette, 2 p., 21e Idem, 1 p., 22e Leman, 1 p., 23e Demeulenaere, 1 p., 24e Nonnier, 1 p. 25e Boone, rr., 26e Demeulenaere, 27e Pels, 28e Degonche, 29e Niffle, 30e Dujardin, 31e Dupont, 32e Verhest, 33e Gommelinck.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 29 30" avec une vitesse de 888m17 et le dernier à 9 h. 55 43" avec une vitesse de 807m20 à la minute.

Distribution des prix jeudi soir.

Fédération Roubaisienne. — CLERMONT, organisé par la société le « Bon Ecaille », établie chez M. Bruyneel, angle des rues du Grand Chemin et de l'Epeule.

Lâché 376 pigeons à 7 heures 35, beau temps calme, par M. Leman, convoyeur.

1er prix Delmotte V 5 p, 2e Maes 3 p, 3e Lesage 1 p. 4e Six 2 p, 5e Catteou H, 6e Ganfet H, 7e Carette 3 p, 8e Daspres 1 p.

9e Gaulet Régulateur, 10e Lequesne 1 p, 11e Bressens 2 p, 12e Dubuchy 4 p. 13e Haquette 2 p, 14e Vandistat 4 p, 15e Mathon 2 p, 16e Limpens 2 p, 17e Fiévet, 18e Delvoye, 19e Delannoy 1 p, 20e Defrennes 1 p, 21e Faurisse, 22e Debuchy, 23e Boutchout 2 p, R, R., 24e, Wille 2 p, 25e Legrand 2 p, 26e Tammire, 1 p.

27e Caquant 1 h, 28e Deschamps 1 h, 29 Delvoye 2 h, 30e Gilmont 2 h, 31e Six R, 32e Haquette, 33e Vandebelle.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 55 520 avec une vitesse de 871 m. 06 et le dernier à 10 h. 11 m. 45 s. avec une vitesse de 804,45 à la minute.

Poules hors concours à Dessein et Delcroix Dimanche concours sur Chantilly et Lesage boulevard de Strasbourg.

Union Fédérale. — RAMBOUILLET organisé au siège de la société les «Trois Mascottes » établie chez Victor Carrette, rue du Grand Chemin à l'Alouette.

Lâché 364 pigeons à 5 h. 15. — 1er prix, Dalphens h, 2e et 3e Kimpe 5 p. RR; 4e Carrette 2 p: 5e, 6e et 7e Legrand 6 p; 8e Niffle 4 p: 9e Buquart, 10e Lecomte 2 p: 11e Mazure 3 p,RR, 12e Halin, 1 p, 13e Legrand 2 p, 14e Bucquart 3 p.

15e Dupont 2 p, 16e Legrand 1 p R, 17e Lefebvre 1 p, 18e Caston R, 19e Six, 20e Messelier, 21e id., 22e Nolfre, 23e Guyot, 24e Garin, 25e Lefebvre R, 26e Nilme, 27e Paciet.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 21' 43" avec une vitesse de 1006 m. 87, et les derniers à 9 h. 31'32" avec une vitesse de 946 m 49 Régulateur à Kimpe et Legrand.

WASQUEHAL. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Wasquehal se réunira dimanche prochain à neuf heures du matin.

— Fête cycliste. — Le dimanche 24 juillet, grande fête, qui comprendra le matin un rallye-paper, le soir un cortège fleuri et un carrousel. Un concert suivra ces diverses attractions.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 30 mai 1898

Naissances

Marcel Salaille, rue Cartigny, 107. — Fernand Debeghier, rue de l'Alma, fort Wattel, 23 — Hélène Carette, rue Volande, 19. — Alphonse Vandewoghe, rue de la Lys, 32 — Jules Vandenbosch, rue de la Vigne, maison Flipo. — Juliette Corbeau, rue Fontenoy, 153 — Lucienne Dessein, rue de Lille, 131 — Paul Coudrat, rue des Longues-Haies, sour Jeunart, 11 — Louis Pelles, rue du Curoir, 7 — François Denis, rue du Tilleul, cour Vergreyent, 6 — Madeleine Delmotte, rue Marseau, cour Delidique. — Emile Delespaul, quai de Toulon, 6 — Suzanne Derville, boulevard Gambetta, 38 — Lucienne Demisse, rue Blanchemaille — Elodie Wiers, rue Blanchemaille. — Suzanne Ponthieu, rue Dampierre, cour Joinville, 6.

Décès

Aimé Cocheteux, 69 ans, rue Pauvrée, 39. — Hortense Bartier, 47 ans, rue des Longues-Haies, cour Desremaux, 19. — Georges Chapiro, 14 jours, rue Ste-Thérèse, 20. — Hyacinthe Quevaffet, 78 ans, Hospice civil. — Marie Depraeter, 67 ans, rue Notre-Dame-des-Victoires, cour Mullier, 6. — Marie Aucart, 33 ans, rue Blanchemaille. — Léon Jouchmans, 2 ans, rue Blanchemaille.

TOURCOING

M. HASSEBROUCK ET SES SERVANTES

Il paraît que M. Hassebrouck, maire de Tourcoing, fait tous les soirs la prière en commun avec ses deux servantes.

C'est la *Croix* qui nous apprend cette hilarante nouvelle.

Oui chaque soir, le maire républicain de Tourcoing « sonne ses deux servantes pour la prière accoutumée. »

Et jusqu'à ce jour les deux servantes avaient consenti à prier en compagnie de leur maître.

Cependant les derniers événements électoraux ont, paraît-il, fait changer d'avis les deux pieuses filles qui — si nous devons en croire la *Croix* — ne consentiraient plus à prier en compagnie de leur patron.

Voici comment la *Croix* nous expose cette petite histoire intime. Nous reproduisons textuellement :

— « Mais jugez du douloureux ahurissement des deux braves filles lorsqu'elles apprirent le lendemain, les procédés électoraux de leur maître. Chrétiennes jusqu'au bout des ongles, elles ne parvenaient point à comprendre qu'une conscience d'homme baptisé pût avoir l'élasticité des membres d'un acrobate.

« Aussi quand vint l'heure où l'austère magistrat municipal sonna ses deux bonnes pour la prière accoutumée, l'explosion qui couvait éclata :

Nous ?... Venir prier avec vous et à côté de vous ? s'écrièrent-elles avec une indignation croissante. Jamais ! jamais !! quoi ? Vous avez le front de vous mettre à genoux devant le bon Dieu après avoir travaillé pour un païen qui cherche à le démolir, à Paris, par ses mauvais votes, et ici, par ses écoles du diable ?...

Nous vous avions toujours prédit que cette espèce de vétérinaire vous porterait malheur.

Un type qui ne veut ni processions, ni enterrements religieux, ni couvents, ni prêtres, ni Pape, ni rien !... Ça a-t-il du bon sens ?... Et c'est à votre âge et dans vos derniers jours que vous faites des choses pareilles, vous, Monsieur, un homme respectable comme vous ! Tenez ! Ça vous révolutionne !

« Et les deux braves filles suffoquées mêlaient leurs larmes à leurs objurgations. »

Nos lecteurs nous excuseront de leur fournir un extrait aussi long d'un article de la *Croix*. Mais la chose nous a semblé tellement comique tellement réjouissante que nous avons cru de notre devoir de la leur servir dans toute sa saveur.

Ils sauront maintenant que M. Hassebrouck, tous les soirs, sonne ses deux servantes pour prier avec lui. Ils sauront que comme pénitence ses deux servantes lui ont imposé l'obligation de prier seul. Et ils sauront, comme nous, et comme bien d'autres que les servantes en question vont conter leurs petites histoires aux hommes de la *Croix*.

Par hommes de la *Croix*, nous entendons, les curés et confesseurs. Une fois de plus on pourra juger combien le secret du confessionnal est observé.

Pauvre M. Hassebrouck, va !

RÉCEPTION DES « TROUVÈRES »

C'est ce soir mardi, à six heures, que les « Trouvères » lauréats du concours de Chauny (Aisne) font leur rentrée à Tourcoing, et seront reçus par la Municipalité.

La population de la ville et en particulier les ouvriers, — la société les « Trouvères » étant en entier composée de travailleurs — s'apprête à faire aux vainqueurs un accueil des plus enthousiastes.

Pour compléter les renseignements que nous avons donnés hier, nous devons ajouter que les « Trouvères », à port les premiers prix de lecture à vue et d'exécution décernés à l'unanimité du jury, ont obtenu également le prix d'honneur.

Ces distinctions sont d'autant plus méritoires que les « Trouvères » avaient à lutter contre des concurrents redoutables, contre des sociétés, qui, maintes fois déjà avaient été primées dans les concours.

Honneur donc aux Trouvères et nos plus sincères félicitations à leur distingué chef M. Victor Vandenweghe.

LENDEMAIN DE FÊTE

Au lendemain du scrutin de ballottage qui provisoirement assura le succès de « M. Albert, » plusieurs fabriques de Tourcoing chômèrent.

On avait assuré d'avance aux ouvriers que la journée leur serait payée. Or il nous revient maintenant que plusieurs patrons ont jugé bon de ne pas tenir leur promesse. Ils attendent, paraît-il, la validation de l'élection de M. Albert.

S'il en est ainsi, ils pourront très probablement garder leur argent, l'élection de M. Albert ayant toutes les chances d'être annulée.

LES MARIAGES DE LA PENTECOTE

Hier, lundi de la Pentecôte, M. Diéval, adjoint délégué à l'Etat-Civil, a uni 57 couples par les liens du mariage.

Commencée à 9 heures du matin, la séance s'est prolongée jusqu'aux environs de une heure.

L'animation a été très vive durant toute la matinée sur la place de l'Hôtel de Ville, où les curieux étaient, cela va sans dire, fort nombreux.

COMMISSION ÉLECTORALE

La Commission électorale se réunira ce soir à huit heures. Brasserie sociale.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif du Parti ouvrier se réunira mercredi soir, à huit h., Brasserie sociale.

LILLE

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Maison du Peuple

Réunion de la Commission de la Maison du Peuple, le mercredi 1er juin, à 8 h. 1/2 du soir.

L'HEUREUX M. LOYER

M. Loyer est bien en cour, paraît-il, avec Méline-pain-cher.

C'est du moins ce qu'affirme O. de la Deûle dans l'organe réactionnaire auquel il collabore.

M. le Président du Conseil aurait écrit à Monsieur Loyer, dès le lendemain de son élection, ces trois mots : « Vive le Nord ! »

Ce que c'est que d'être bien avec les ministres !

Cependant, il eût semblé plus naturel que M. Ernest Loyer reçût les félicitations du pape italien Léon XIII.

Espérons qu'il en obtiendra tout au moins la bénédiction.

Ainsi soit-il !

CHEMIN DE FER DU NORD

Le service d'été du Chemin de fer du Nord commencera le 1er juillet prochain.

LES SOCIÉTÉS MUSICALES DU NORD

au concours de Chauny

Presque toutes les sociétés musicales du Nord qui ont assisté dimanche au concours international de Chauny ont remporté de brillants succès.

Orphéons. — Division supérieure : l'orphéon municipal de Denain, premier prix d'honneur, premier prix de lecture à vue, prime de mille francs.

Première division. — La Hautmontoise prix d'honneur, prix d'exécution. Les Trouvères de Tourcoing, premier prix de lecture à vue et prix d'exécution.

Deuxième division. — La Lyre de Douai, trois premiers prix.

Troisième division. — Les Intimes d'Auberchicourt, premier prix de lecture à vue.

Fanfares. — Division supérieure : La fanfare d'Armentières, trois premiers prix Mille francs.

Deuxième division. — La fanfare de Somain, premier prix d'honneur, premier prix de lecture à vue.

Harmonies. — L'harmonie de Saint-Souplet, trois premiers prix.

LES FÊTES DESROUSSEAUX

En présence du grand nombre de places prises déjà en location pour la solennité de dimanche au Grand-Théâtre, le comité a décidé de supprimer d'une façon absolue toute entrée de faveur. Les membres du comité eux-mêmes se sont engagés à payer leur place. Seuls la pressse quotidienne, les officiers de service et les représentants de la société des Auteurs conserveront leurs fauteuils habituels et obligatoires.

La place qui avait été retenue par M. Bertrand sera également louée, un de nos honorables concitoyens ayant bien voulu recevoir dans sa loge d'avant-scène le directeur de l'Opéra.

Les personnes qui ont écrit des villes voisines pour retenir des places devront envoyer la valeur de la location en un mandat-poste à l'adresse de M. Duvillier, trésorier, et s'en rapporter aux soins du Comité pour le choix de ces places.

Plusieurs médailles d'argent seront accordées aux quêteurs qui auront ramassé la plus forte somme au cours du cortège de dimanche. Les inscriptions ont lieu chez le chansonnier Drumez, rue du Vieux-Faubourg. Elles seront closes jeudi soir.

FÊTE DE LA LIBRE-PENSÉE

La société de Libre-Pensée Socialiste les *Droits de l'Homme*, avait organisé le dimanche de la Pentecôte sa 18e fête civile. Comme on le pressentait la salle du citoyen Fremaux était trop petite pour contenir les nombreux citoyens et citoyennes qui s'étaient donné rendez-vous pour assister à la dite fête.

A 5 heures précises, le président ouvre la séance par une allocution très goûtée de tous les assistants. Puis les bambins assistant à la fête de la naissance sont présentés par leurs parents. Ensuite viennent les jeunes gens qui se présentent pour la fête de l'adolescence.

Le président a pour chacun d'eux un mot aimable. Une jeune fille vient réciter un petit discours de circonstance, ce qui a charmé l'assistance. Vient ensuite la fête de l'Union Libre qui nous permet devoir des couples qui ne croient pas qu'il soit utile de passer devant un autel quelconque pour affirmer la validité du mariage et qui viennent devant un nombreux public affirmer leur volonté d'être unis.

C'est au milieu des chants de tous les assistants que se termine cette fête civile. En somme bonne journée pour la propagande anti-cléricale.

UN RUDE JOUTEUR

Avec ses créations de plus en plus parfaites, et qui se succèdent sans trêve, Victor Vaissier fait à ses rivaux la tâche bien lourde; elle est plus rude que jamais, maintenant que le grand parfumeur lance ses *Savons au Musc du Lékhé, le n. 29*, dans la pâte desquels entre seul le vrai musc animal d'Afrique, le plus cher et le plus parfumé.

LES CONCERTS D'ÉTÉ AU PALAIS RAMEAU

En raison du grand nombre de demandes tardives d'adhésions d'abonnements aux concerts d'été, la commission administrative a décidé que les cartes resteront déposées chez les marchands de musique jusqu'au jeudi 2 juin.

On pourra aussi en trouver au contrôle du concert donné le même soir, à huit heures et demie, au bénéfice des pauvres, au Palais Rameau ou au Jardin Vauban, selon la température.

Délai définitif.

COURSE D'AUTOMOBILES

Nous apprenons qu'aujourd'hui, aux alentours de deux heures, des courses en automobile, partis de Paris s'arrêteront dans la cour de la mairie où ils seront reçus par une commission spéciale.

Puissent les enragés coureurs ne pas être trop fatigués de leur long voyage et leurs voitures pas trop endommagées !

FACULTÉ DE MÉDECINE

Examens subis avec succès à la Faculté de Médecine de Lille pendant le mois d'avril :

Doctorat. — 1re partie du 3e examen : MM. Olivier, Lohéac, Boëldieu, Capron, Vieubled, Mlle Celse.

2e partie du 3e examen : MM. Cassin, Pel, Delarra, Galand, Boutillier, Lheureux, Bigotte.

4e examen : MM. Dhaussy, Verhaeghe.

1re partie du 5e examen : MM. Demeulenaere, Deligny, Lepoutre, Huyghe, Vasseur, Sougniez, Baude Mackercel.

2e partie du 5e examen : MM. Creutzer, Edmond Dubois, Decoopman, Demeulenaere, Deligny, Huyghe, Sougniez, Vasseur, Lepoutre.

Thèse de doctorat : MM. Farré, Verbèke.

Officiat ; 1er examen probatoire, M. Blondel. 2e examen probatoire, M. Montigny.

UN NOUVEAU PUNCH CLÉRICAL

Depuis une dizaine de jours, c'est une débauche de punchs, d'agapes cléricales, avec chant et musique, toute une série de toasts et de vivats, agrémentés de discours dont profitent quelques centaines de convives devant lesquels se congratulent les députés réactionnaires de Lille, leurs porte-plume et leurs porte-parole.

Jamais comme au cours de ces ivresses électorales organisées pour fêter le triomphe des « amis de l'ordre », nos députés millionnaires ne se sont montrés aussi loquaces. C'est à croire même que cette loquacité ne durera pas ; qu'elle sera suivie d'une longue période de mutisme pouvant durer une législature au moins.

La dernière agape cléricale dont nous voulons parler est celle de l'hôtel Delannoy, qui a réuni, outre M.M. Loyer, Barrois et Rogez, les heureux élus du « Million », les républicains papistes Langlais, Chesnelong, Cointrelle, Legay, Maquet-Derode et les « républicains de gouvernement » tels que Verly, Dubar, Danchin, Brackers-d'Hugo, Fauchille, Gayet et Laurenge. Cette société d'admiration mutuelle était à la table d'honneur

M. Loyer a pris la parole pour dire qu'il ne cherchera pas à être éloquent (ce qui lui serait bien difficile), mais qu'il laissera « parler son cœur ».

Ce cœur qui parle, voilà évidemment un extraordinaire phénomène !

Ce député clérical n'a pas été éloquent, certes, et a été très maladroit.

Après s'être vanté d'être au mieux avec M. Méline (ce qui n'est certes pas une recommandation enviable), M. Loyer s'est écrié : « Oui, vive le Nord ! vive le Nord honnête, probe et laborieux ! vive le Nord ami du progrès, de l'ordre et de la justice ! vive le Nord si profondément épris de liberté, de fraternité et d'égalité ! »

Ce qui veut dire, pour cet acheteur de consciences, que les 8,400 suffrages qui se sont affirmés pour le candidat républicain socialiste dans la 2e circonscription de Lille et les centaines de milliers de voix qui sont allées dans le Nord aux radicaux et aux socialistes, sont celles de gens malhonnêtes, ivrognes et paresseux, ennemis du progrès et de la justice, et partisans du désordre et de l'anarchie.

Si c'est là la pensée de M. Loyer, on ne peut être certainement plus grotesque.

Il paraît que cela lui a valu un vivat d'honneur.

Du reste, MM. Barrois et Rogez ont eu aussi leur vivat d'honneur arrosé de champagne et exécuté aux accents de la *Marseillaise* jouée par la « Musique du Centre », société dont le président d'honneur est M. Cointrelle, le copain de M. Brackers d'Hugo.

MM. Chesnelong, Dubar, Verly, Gayet et Langlais ont ouvert le robinet de leur éloquence et ont bu avec beaucoup d'empressement.

O. de la Deûle a chanté : l'ivresse était donc complète.

Cette dernière agape cléricale terminera sans doute cette longue saoûlerie triomphale qui aura eu ce précieux avantage de dessiller les yeux des vrais républicains sur l'imminence du péril clérical à Lille et dans le Nord.

Espérons que les républicains qui ont voté pour les millionnaires cléricaux Barrois, Rogez et Loyer, verront clair enfin sur la grosse faute qu'ils ont commise et feront en sorte de la réparer.

GRAVE ACCIDENT

Hier, vers une heure de l'après-midi, M. Auguste Renard, âgé de 39 ans, charretier, au service de M. Fourmentraux, quai Vauban, 222, conduisait une voiture chargée de charbon, lorsque, arrivé rue Nationale, angle de la rue Solférino, il tomba si malheureusement que l'une des roues du lourd véhicule lui passa sur le corps.

Le pauvre charretier fut relevé sans connaissance. Des témoins de l'accident le transportèrent à la pharmacie Duhem, rue Solférino, où il reçut les premiers soins. Mais son état étant jugé très grave, une voiture d'ambulance vint le prendre pour le conduire à l'hôpital de la Charité, où il a été admis d'urgence.

LA BAGARRE DE LA RUE COLBERT

Plusieurs des condamnés dans l'affaire de la bagarre de la rue Colbert ont interjeté appel du jugement du Tribunal correctionnel de Lille.

Pierre Verleye, dit *Petit Pierre*, condamné à treize mois de prison par défaut, qui a été arrêté il y a quelques jours à Neux-les-Mines, n'a pas cru devoir lui faire opposition au jugement intervenu contre lui.

Vers la fin de la semaine *Petit Pierre* sera transféré à la maison centrale de Loos, où il subira sa peine.

LE DIRECTEUR DES POSTES

M. Duyver, artiste peintre, a exécuté avec beaucoup de talent le portrait de M. Gréterin, directeur des postes et télégraphes du département du Nord. Ce portrait est exposé rue Nationale, 59.

M. Gréterin qui doit prendre sa retraite le 1er juillet prochain, laissera de vifs regrets dans son administration.

CONCOURS ET COURSE D'AUTOMOBILES

Nous avons déjà annoncé qu'un concours et une course d'automobiles auraient lieu à Lille au mois de juillet prochain.

La commission d'organisation est composée comme suit :

Président : M. Arquembourg, ingénieur, délégué de l'Association des Industriels du Nord contre les accidents. Vice-président : M. Delebecque, ingénieur au Chemin de fer du Nord. Secrétaire : M. Louis Dubrule, ingénieur.

Membres : MM. Omer Bigo, P. Bonet, Gruson, Herscher, L. Neu, Parent, R. Villain, Aimé Witz.

La commission a arrêté le programme général suivant, qui comprend :

1° Une exposition dans le hall du grand atelier de l'Ecole nationale d'arts et métiers, situé boulevard Louis XIV, qui s'ouvrira le 17 juillet, à 11 heures du matin, et sera close le 2 août à minuit ;

2° Un concours d'automobiles qui commencera le 18 juillet et sera terminé pour le 2 août.

3° Une course de vitesse qui aura lieu le 31 juillet et le 1er août.

Des récompenses seront accordées pour chacune des parties du programme.

LE NORD

HOUPLINES. — Incendie. — Dimanche vers trois heures de l'après-midi, un incendie dû à une étincelle projetée par une machine des chemins de fer économiques, a détruit la ferme Pottier, au Ruage, route de Frelinghem. Les dégâts sont insignifiants.

Il n'y a aucun accident à regretter.

Le mobilier seul n'est pas assuré.

Chien perdu. — Un grand chien couleur zébré, bouts des pattes blancs, d'une hauteur d'environ 60 centimètres, a été recueilli jeudi dernier, à la Coopérative l'Union d'Houplines, place de la République.

Prière au propriétaire de le réclamer au même endroit.

Convocation. — Mercredi 1er juin, à 8 heures du soir, réunion des groupes du Parti Ouvrier de la section d'Houplines, au siège central. Ordre du jour très important.

Commission électorale. — Jeudi, 2 juin à 8 heures du soir, réunion de la commission électorale de la 4e circonscription de Lille, avec les commissions de contrôle des sections d'Houplines et d'Armentières à la Coopérative, place de la République, Houplines.

VALENCIENNES

Succès de la Musique Municipale. — Nous avons annoncé hier le brillant succès obtenu par la Musique Municipale de Valenciennes au grand concours du Hâvre.

Or, ce succès est encore plus brillant que nous ne l'avions annoncé.

En effet, cette excellente musique, si justement renommée, a obtenu, outre le premier prix d'exécution et le deuxième prix de lecture à vue, le premier prix d'honneur avec félicitations du jury.

Nous joignons les nôtres à celles, si justifiées, du jury.

Ce nouveau succès musical est un grand honneur pour le Nord.

Vivent les Valenciennois !

BEURRE D'OOSTCAMP

le plus pur, le plus fin et le moins cher, 1 rue du Bois, Roubaix.

POUR LA VERRERIE OUVRIÈRE

Solidarité Internationale

Dans le but de seconder l'œuvre poursuivie avec une si admirable ténacité par le citoyen Jaurès, député de Carmaux, LE GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, de Courtrai (Belgique), directeur A. J. Lamar, vient de décider qu'à dater de ce jour il sera remis à toute personne ou à tout groupe de personnes effectuant en commun un achat de *cent francs*, un bon de la Verrerie ouvrière de Carmaux d'une valeur de CINQ FRANCS et remboursable à SIX FRANCS en 1901.

Malgré cette prime d'une appréciable valeur, le prix des costumes et des autres objets de première qualité que vend le *Grand Bazar Social Français*, ne sera pas majoré d'un centime.

A ce moment, sont mis en vente aux prix suivants, qui défient toute concurrence